

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

RECUEIL

**DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA REGION DE
MOLSHEIM-MUTZIG**

ANNEE 2018

N° 81 – Session du 1^{er} Trimestre

SOMMAIRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE A CARACTERE REGLEMENTAIRE

SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

PAGES

I ADMINISTRATION GENERALE

- N° 18-01 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017 5
- N° 18-02 : REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT MIXTE DU S.Co.T. BRUCHE-MOSSIG : REMPLACEMENT DE MADAME SANDRINE PODDA, DEMISSIONNAIRE 5

II FINANCES ET BUDGET

- N° 18-03 : DEBAT GENERAL D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES, SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES, POUR L'EXERCICE 2018 5
- N° 18-04 : AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE MOLSHEIM – IMPLANTATION D'UN CONTAINER DE STOCKAGE ET D'UN LOCAL AU TITRE DE LA MEDIATION SOCIALE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN 14

III DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES

- N° 18-05 : PROJET D'EXTENSION DE LA SOCIETE LOHR INDUSTRIE : CONVENTION DE COMPENSATION DE SOUSTRACTION DE VOLUME EN ZONE INONDABLE 14

SEANCE DU 29 MARS 2018

PAGES

I ADMINISTRATION GENERALE

- N° 18-06 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2018 14

II FINANCES ET BUDGET

- N° 18-07 : COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017 14
- N° 18-08 : COMPTE ADMINISTRATIF GENERAL ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2017 14
- N° 18-09 : FISCALITE DIRECTE LOCALE ADDITIONNELLE – DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE 2018 15
- N° 18-10 : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2017 ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018 16

N° 18-11	: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG	18
N° 18-12	: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI MOLSHEIM-SCHIRMECK	18
N° 18-13	: COTISATION 2018 AU PAYS BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT	18
N° 18-14	: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PAYS BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT, AU TITRE DE L'ANIMATION DE TREMPIN ENTREPRISES	19
N° 18-15	: TOURISME: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, AU TITRE DE L'ORGANISATION DU « WEEK-END DE LA PAIX », A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE	19
III RESSOURCES HUMAINES		
N° 18-16	: ADMINISTRATION GENERALE : SUPPRESSION D'UN POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES DE 20.000 A 40.000 HABITANTS A TEMPS COMPLET	19
N° 18-17	: ADMINISTRATION GENERALE : SUPPRESSION D'UN POSTE DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES DE 20.000 A 40.000 HABITANTS A TEMPS COMPLET	19
N° 18-18	: FINANCES ET BUDGET : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 ^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET	19
N° 18-19	: FINANCES ET BUDGET : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET	19
N° 18-20	: SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE INTERCOMMUNAL : SUPPRESSION D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL A TEMPS COMPLET	20
N° 18-21	: SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE INTERCOMMUNAL : RECOURS A UN STAGIAIRE	20
N° 18-22	: COMMUNICATION : SUPPRESSION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET	20
N° 18-23	: PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET	20
N° 18-24	: PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES A TEMPS COMPLET	20
N° 18-25	: PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET	20
N° 18-26	: PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2 ^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET	21
N° 18-27	: PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET	21
N° 18-28	: PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1 ^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET	21
N° 18-29	: PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1 ^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET	21
N° 18-30	: PISCINES : CREATION DE POSTES DE SAISONNIERS	21
IV TOURISME		
N° 18-31	: OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG : RAPPORT D'ACTIVITE, COMPTE-RENDU FINANCIER ET DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE	22
V AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE MOLSHEIM		
N° 18-32	: MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'A.R.S.E.A., AU TITRE DE LA MEDIATION SOCIALE	24
VI EAU ET ASSAINISSEMENT		
N° 18-33	: COMMUNE D'ERNOLSHEIM-BRUCHE – ASSAINISSEMENT PLUVIAL – DEVIATION DES EAUX PLUVIALES PRES DE LA NOUVELLE ECOLE MATERNELLE : ADOPTION DU PROJET	24
N° 18-34	: VILLE DE MOLSHEIM – ALIMENTATION EN EAU POTABLE – RENOUELEMENT RUE DE LA COMMANDERIE, ENTRE LA RUE DU FAISAN ET LA RUE DES VERGERS : ADOPTION DU PROJET	24

N° 18-35	: COMMUNE D'OBERHASLACH – ALIMENTATION EN EAU POTABLE – RENFORCEMENT ENTRE LA RUE DES ACACIAS ET LA ZONE ARTISANALE DU KLINTZ : ADOPTION DU PROJET	24
N° 18-36	: COMMUNE D'OBERHASLACH – ALIMENTATION EN EAU POTABLE – RENFORCEMENT ENTRE LA RUE DES ACACIAS ET LA ZONE ARTISANALE DU KLINTZ : CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SIVOM BRUCHE-HASEL	24
N° 18-37	: COMMUNE DE WOLXHEIM – ASSAINISSEMENT GENERAL – CONDUITE DE REFOULEMENT ENTRE LA RUE DE LA BOUCHERIE ET LA RUE DU MOULIN : ADOPTION DU PROJET	25
N° 18-38	: COMMUNE DE WOLXHEIM – ASSAINISSEMENT GENERAL – CONDUITE DE REFOULEMENT ENTRE LA RUE DE LA BOUCHERIE ET LA RUE DU MOULIN : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE WOLXHEIM	25
N° 18-39	: COMMUNE DE WOLXHEIM – ASSAINISSEMENT GENERAL – EXTENSION CHEMIN DES VIGNES : ADOPTION DU PROJET	25
N° 18-40	: COMMUNE DE WOLXHEIM – ASSAINISSEMENT GENERAL – EXTENSION CHEMIN DES VIGNES : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE WOLXHEIM	25

DOCUMENTS ANNEXES

NEANT.

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A CARACTERE REGLEMENTAIRE**

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE A CARACTERE REGLEMENTAIRE

SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

N° 18-01 : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
approuve le Procès-Verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 14 décembre 2017, dans les forme et rédaction proposées,
et procède à sa signature.

N° 18-02 : ADMINISTRATION GENERALE – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SYNDICAT MIXTE DU S.Co.T. BRUCHE-MOSSIG : REMPLACEMENT DE MADAME SANDRINE PODDA, DEMISSIONNAIRE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
désigne Monsieur Erik DEMAGGIO, Adjoint au Maire d'AVOLSHEIM, en qualité de délégué de la Communauté de Communes au Comité Syndical du Syndicat Mixte du S.Co.T. Bruche-Mossig, en remplacement de Madame Sandrine PODDA, Adjointe au Maire d'AVOLSHEIM, démissionnaire.

N° 18-03 : FINANCES ET BUDGET - DEBAT GENERAL D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES, SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES, POUR L'EXERCICE 2018

❶ EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT PORTANT DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE SUR LES ACTIONS INTERCOMMUNALES

L'exposé du Président s'appuie sur les documents suivants :

Conseil Communautaire du 15 février 2018

Orientations budgétaires pour l'exercice 2018

Conformément au Projet de Rapport d'Orientation Budgétaire 2018

présenté en commission le 1^{er} février 2018
&
joint en annexe de l'invitation à la présente séance
du Conseil Communautaire

Compétences

- Scot
- Développement économique
- GEMAPI
- Tourisme
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Piscines
- Epicerie sociale
- RAM
- Mission locale
- Maisons de Service public
- Liaisons cyclables
- Bornes de recharge des véhicules électriques
- Banque de matériel
- Système d'Information Géographique
- Transport à la demande
- Aménagement numérique
- Actions en faveur de
- Circuit touristique
- Fort de Mutzig
- Aire de Camping Car
- Actions de Commun
- Actions de Mutualisat

2019

- AAGV de MUTZIG et NOLSHEIM
- Gestion Nouvelle Piscin
- Banque de Matériel

2018

- Gestion de la Banque de Matériel
- Bornes de recharges
- Aires Camping Car
- Aménagement numérique
- Fort de Mutzig ?

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

BUDGET PRINCIPAL

Résultat budgétaire prévisionnel de l'exercice 2017

3.800.000 €



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LA DETTE

ETAT DE LA DETTE BUDGET PRINCIPAL



2017 : remboursement CRD AAGV



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LA FISCALITE

- Evolution des Taux

	TAUX					Evolution
	2017	2016	2015	2014	2013	
Taxe d'habitation	3,84	3,84	3,84	3,84	3,84	0,00%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,87	1,87	1,87	1,87	1,87	0,00%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6,75	6,75	6,75	6,75	6,75	0,00%
Contrib. foncière des entreprises (part add)	2,89	2,89	2,89	2,89	2,89	0,00%
Contrib. foncière des entreprises (part ZAE)	19,53	19,53	19,53	19,53	19,53	0,00%

Taux inchangés depuis 2005



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Evolution des Produits

	2017	2016	2015	2014	2013	Evolution
Taxe d'habitation	3.789.000	3.789.000	3.789.000	3.789.000	3.789.000	0%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1.870.000	1.870.000	1.870.000	1.870.000	1.870.000	0%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	6.750.000	6.750.000	6.750.000	6.750.000	6.750.000	0%
Contributions foncières des entreprises (part add)	2.890.000	2.890.000	2.890.000	2.890.000	2.890.000	0%
Contributions foncières des entreprises (part ZAE)	19.530.000	19.530.000	19.530.000	19.530.000	19.530.000	0%
TOTAL	38.829.000	38.829.000	38.829.000	38.829.000	38.829.000	0%

Augmentation prév + 63 000 €
(base + 1%)



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LES CONCOURS DE L'ETAT

PROG	2017	2016	2015	2014	2013	Evolution
Subv. de l'Etat pour fonctionnement	332.500	367.615	252.242	269.420	234.700	200.467
Subv. de l'Etat pour investissement	132.500	167.615	117.242	134.420	100.700	100.467
Subv. de l'Etat pour fonctionnement et investissement	465.000	535.230	369.484	403.840	335.400	300.934
Subv. de l'Etat pour fonctionnement	35.000	40.000	30.000	35.000	30.000	30.000
Subv. de l'Etat pour investissement	32.000	37.000	27.000	32.000	27.000	27.000
Subv. de l'Etat pour fonctionnement et investissement	67.000	77.000	57.000	67.000	57.000	57.000
Subv. de l'Etat pour fonctionnement	12.000	14.000	10.000	12.000	10.000	10.000
Subv. de l'Etat pour investissement	10.000	12.000	8.000	10.000	8.000	8.000
Subv. de l'Etat pour fonctionnement et investissement	22.000	26.000	18.000	22.000	18.000	18.000
Subv. de l'Etat pour fonctionnement	38.000	44.000	33.000	38.000	33.000	33.000
Subv. de l'Etat pour investissement	32.000	37.000	27.000	32.000	27.000	27.000
Subv. de l'Etat pour fonctionnement et investissement	70.000	81.000	60.000	70.000	60.000	60.000
Subv. de l'Etat pour fonctionnement	8.000	9.000	7.000	8.000	7.000	7.000
Subv. de l'Etat pour investissement	7.000	8.000	6.000	7.000	6.000	6.000
Subv. de l'Etat pour fonctionnement et investissement	15.000	17.000	13.000	15.000	13.000	13.000
TOTAL	632.500	702.845	536.726	581.260	503.100	370.934

2017 : + 109 858,18 € FDPTP
2017 : prélevement FPIC en baisse - 2018 ?
2018 : réforme TN



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

LES PRODUITS DES SERVICES

PROG	2017	2016	2015	2014	2013	Evolution
PRODUITS DES SERVICES	478.608,47	538.413,76	587.648,43	679.804,12	668.200,00	
Produits						
Entrées passives	396.547,30	461.365,50	462.678,00	495.173,55	519.200,00	
Location - loyer	3.678,33	1.672,37	532,54	806,83	1.000,00	
Régie services distributeurs	2.664,95	2.697,43	2.427,87	2.544,63	2.000,00	
Location - stockage						
TOTAL	403.490,58	466.735,30	465.638,41	497.724,01	522.200,00	
Taxe de séjour	72.115,79	74.074,06	73.921,47	76.218,82	76.000,00	
AIDES DES GENS DU VOYAGE						
Accessoires etif. Locat. de véhicules						
TOTAL	72.115,79	74.074,06	73.921,47	76.218,82	76.000,00	
PARTICIPATIONS	107.640,76	133.221,89	137.953,10	139.648,82	119.200,00	
RAM						
CAF	48.882,34	46.955,03	120.438,33	113.858,00	88.000,00	
APB	700,98	951,09	904,21	900,00	900,00	
Transport à la demande	32.056,42	28.671,35	22.340,56	10.241,87	70.000,00	
RECOP						
Communes voisines						
Augmentation des tarifs	6.811,60	8.204,18	8.343,81	11.477	300,00	
AIDES DES GENS DU TRAVAIL						
CAF						
TOTAL PRODUITS DES SERVICES	478.608,47	538.413,76	587.648,43	679.804,12	668.200,00	

Recettes de l'exercice 2018:

Résultat reporté • 3.998.000 €

- Fiscalité** • 5.741.064 €
- Prélèvement** • -550.000 €
- Donations** • 354.954 €
- C.R.F.P.** • -136.000 €
- F.A.U.C.** • -440.000 €

8.941.000 €



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

REPARTITION DES DEPENSES POUR 100 € DE RECETTES



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

BUDGET PRINCIPAL
SECTION D'INVESTISSEMENT

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Bilan 2014-2017 :

- Travaux réalisés TTC : **16.721.000 €**
- Subventions perçues : **2.748.074 €**

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Projets d'investissement 2018 :

- Travaux TTC : **- 7.799.300 €**
- Subventions attendues : **1.100.000 €**
- FCTVA : **1.70.741 €**

Perspectives 2018 - 2022 :

- Travaux TTC : **- 27.741.000 €**

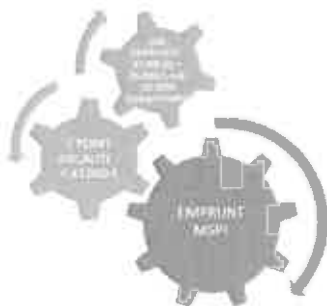
PROJECTION PLURIANNUELLE -> 2018 - 2022

POSTES	2018	2019	2020	2021	2022	2018-2022
ADMINISTRATION GENERALE	315 000	30 000	30 000	30 000	30 000	335 000
AMENAGEMENT NUMERIQUE	500 000					500 000
S.I.G.	500 000	120 000	30 000	30 000	30 000	810 000
BAIM	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
BONNES MATERIELES	223 000	43 000	1 000	1 000	1 000	269 000
FISCALES	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
REGULARISATION POSTERIEURE AU TITRE	300 000	14 500 000				15 200 000
FISCALES SE TRAVAILLE (2018)	300 000					300 000
MAISON DE SERVICE AU PUBLIC INTER	2 700 000					2 700 000
BANQUE DE MATERIEL	330 000	50 000	50 000	50 000	50 000	580 000
ACCUSE GENS DU VOYAGE	200 000	80 000	80 000	80 000	80 000	600 000
PAGES CYCLABLES	1 505 350	500 000	750 000	500 000	750 000	4 005 350
AMENAGEMENT DES TOURS D'EAU	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000
TOURNAI	130 000	30 000	30 000	30 000	30 000	350 000
ACHAT DU PORT DE BRITZIG		2 000 000				2 000 000
TOTAL DEPENSES						27 341 460

PROJECTION PLURIANNUELLE -> 2018 - 2022

TOTAL DEPENSES	- 27 341 460
PREVISIONS SUBVENTIONS	1 072 152
PREVISIONS FCTVA	4 029 013
MARGE PREVISIONNELLE	6 101 115
EMPRUNTS	2 000 000
SOLDE	- 7 751 295

PERSPECTIVES



LES GRANDES LIGNES DU BUDGET :

- Une situation saine
- DETTE 0
- Une épargne de gestion de 1.500.000€
- Maintien des taux fiscalité
- Une politique d'investissement active pour 2018

Des charges liées au nouvelles compétence qui affectent l'épargne AAGV – Piscine « Le Triangle » -Banque de matériel, Bornes de recharges.

Les frais réels de gestion de la banque de matériel pourront être évalués à la fin de l'exercice

La gestion en régle des Aires d'accueil des gens du voyage, depuis novembre 2017 devrait permettre de réduire les charges de fonctionnement.

Réduction de l'Epargne constituées les années précédentes

Incertitudes quant à l'évolution des ressources fiscales et dotations de l'Etat

Priorité à la maîtrise des charges de fonctionnement

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

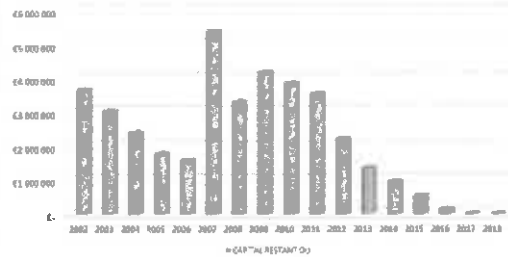
**BUDGET ANNEXE
ZONES D'ACTIVITES -**



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

ETAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE ZONES D'ACTIVITES



BILAN PREVISIONNEL:

- Bénéfice de l'exercice** : -765.653 €
- Dotations & Subventions** : -450.000 €
- Comptes** : 0 €

Solde prévisionnel au 31.12.2018 : -1.215.654 €

CRD au 31.12.2018 : 0 €



Pour les orientations 2018 :

Projets :

- Développement de la ZA Atrium
- Extension de la ZA Activéum



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Résultat budgétaire prévisionnel de l'exercice 2017 :

+ 2.175.337,79 €



SITUATION DES COMMUNES AU 1^{er} JANVIER 2018 POUR LA GESTION ASSAINISSEMENT

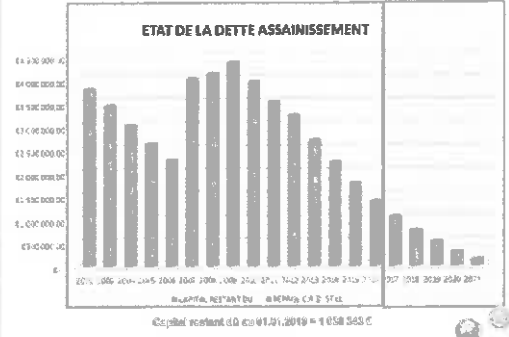
Population concernée

GESTION DIRECTE PAR LA CC
 • 37.179 hab.
 • 92,03%

GESTION PAR LE SYNDIC BRUCHE HASLACH
 • 3.220 hab.
 • 7,97%

16 COMMUNES
 Dont 1 ALTORF DÜPPINGHEIM DUTTLLENHEIM
 15 COMMUNES

EVOLUTION DE LA DETTE - ASSAINISSEMENT



Depuis 2002
 Hors nouvelles communes ALTORF DÜPPINGHEIM DUTTLLENHEIM
 Hors NIDERRHASLACH OBERHASLACH
 Dont STILL (2012)

Investissement sur les 16 dernières années :
 28.421.025 € H.T

Dettes en Capital au 01.01.2018 :
 1.038.343,40 €
 + 89.497,44 €
 « Petite Bruche »

RAPPEL

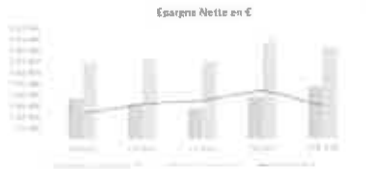
Unification de l'Assainissement sur le Territoire en application de la Loi NOTRE

Objectifs 2020

L'EPARGNE

Epargne nette moyenne par tête code sur 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1. Epargne nette	1 370 582,77	1 962 882,04	1 737 986,38	2 377 890,76	1 489 640,79	1 700 000,00
Epargne brute	1 632 872,83	2 014 202,77	2 115 117,99	2 315 742,98	1 743 840,70	1 743 840,70
Remboursement de coo-est	462 480,06	452 319,73	397 822,51	337 829,22	270 247,91	270 247,91
2. Volume facturé (1)	1 577 343	1 962 512	1 086 298	1 730 265	1 726 393	1 726 393
3. Epargne nette /m3 (1/2)	0,74	0,98	1,55	1,34	0,98	0,98



L'épargne nette moyenne s'élève à 1.700.000 €

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET

Une situation très saine

Epargne nette : 1.700.000 €

DETTE : 850.095 € au 31.12

PROJECTION PREVISIONNELLE 2018 - 2022

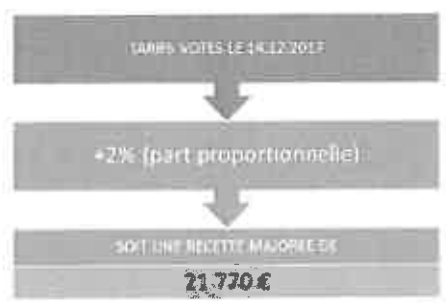
TOTAL TRAVAUX 2018	2 843 295,00
Report Travaux 2017 non démarrés	543 130,52
Reste à réaliser	309 265,48
Travaux refacturés	18 000,00
Frais d'étude	77 900,00
Nouvelles Opérations 2018	1 172 000,00
Travaux SDEA -branchement/réseaux/STEP	583 000,00
Travaux STEP filière Eau	140 000,00

PREVISIONNEL PATRIMONIAL 2019 2022 : 9 200 000,00

AUTRES TRAVAUX A PREVOIR : 5 000 000,00

- Intégration STEP de Niederhaslach et mise à
- Réhabilitation STEP d'Ernsheim-Bruche : 300 000,00
- Raccordement Heiligenberg en système séparatif dès achèvement PLU et du zonage : 700 000,00
- 4 000 000,00

TARIFS



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

**BUDGET ANNEXE
EAU**



ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Résultat budgétaire prévisionnel de l'exercice 2017

-158.161,40 €



SITUATION DES COMMUNES AU 1^{er} JANVIER 2018 POUR LA GESTION DE L'EAU

Population concernée



• 34.050 hab.
• 84,28%

16 COMMUNES

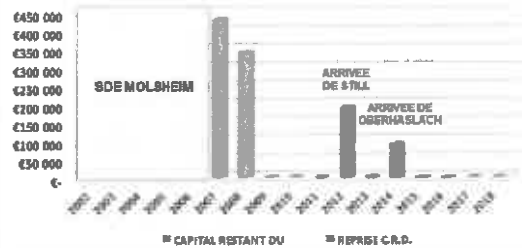


• 6.349 hab.
• 15,72%

ERNOLSHHEIM, BRUNHE, DUPPIGHEIM, NIEDERHASLACH



ETAT DE LA DETTE EAU



CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2018 = 0 €



Depuis 2007 (11 exercices)

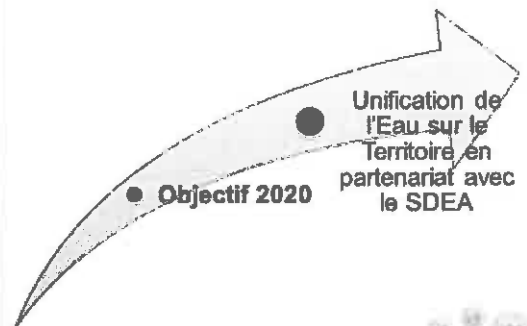
Hors DUPPIGHEIM DU TTLENHEIM ERNOLSHHEIM
Dont S-TILL (2012) - NIELIGENBERG NIEDERHASLACH OBERHASLACH (2014)

Investissement sur les 11 dernières années :

12.888.240 € H.T

Dettes en Capital au 01.01.2018 :

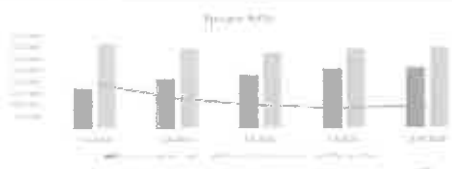
0 €



L'EPARGNE

Epargne nette moyenne par mètre cube sur 3 ans

	2016	2017	2018	2017	2018
A. Epargne nette	1 000 740,00	1 501 903,16	870 443,00	800 890,00	800 000,00
B. Charges d'exploitation	3 632 450,00	3 521 820,00	3 924 400,00	4 027 400,00	3 880 400,00
C. Investissements	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Epargne nette (A-B-C)	1 000 390,00	1 980 083,16	1 922 043,00	1 989 490,00	1 989 600,00
E. Epargne nette (A-B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F. Epargne nette (A-B-C-D)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



L'épargne nette prévisionnelle moyenne s'élève à 917.000 €



BUDGET : disposant d'une capacité d'investissement inférieure au besoin réel

EPARGNE NETTE PREV : 917.000 €

DETTE : 0 €



PROJECTION PREVISIONNELLE 2018 - 2022

TOTAL TRAVAUX 2017	9 213 200,00
Reste à réaliser	87 415,69
Report 2017 travaux non démarrés	575 584,31
Frais d'études	166 000,00
Nouvelles Opérations 2018	1 613 000,00
Travaux SDEA –branchement/réseaux	620 000,00
PREVISIONNEL PATRIMOINIAL 2018-2022	2 304 000,00
AUTRES TRAVAUX A RENOUCER	11 000 000,00



PROPOSITIONS

Rappel : capacité d'investissement par m3

	/m3	Exploitation	Epargne de gestion
TARIFS ASSAINISSEMENT	1,82 €	0,79	1,03
TARIFS EAU	1,28 €	0,71	0,57
TOTAL	3,10 €	1,50	1,60

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- BUDGET ANNEXE
DECHETS MENAGERS ET
ASSIMILES -

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET :

- 4^{ème} année

- TEOM collectée et reversée
intégralement au SELECT'OM

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de
Fonctionnement

• 2 737 000 €

Recettes de
Fonctionnement

• 2 737 000 €

ORIENTATIONS BUDGETAIRES**LES ORIENTATIONS 2018**

Maintien des taux de fiscalité

Maintien des effectifs

Maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement

Tarifs des services publics locaux

- Augmentation de 2% des tarifs Eau et Assainissement pour faire face à un programme prévisionnel lourd de travaux

- Maintien de la tarification des autres services publics locaux

- Piscine
- Transport à la demande
- Taxe de séjour

② SCHEMA DE PROPOSITION SUR LES OPTIONS FINANCIERES PRINCIPALES**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE****à l'unanimité, statue comme suit**

sur les orientations budgétaires de l'exercice 2018, sur la base du rapport d'orientations budgétaires 2018,

1° AU TITRE DE LA FISCALITE DIRECTE**décide**

de procéder au maintien des taux des taxes additionnelles,

2° AU TITRE DU MODE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS**convient**

- de maintenir pour 2018, les tarifs d'entrées au sein de nos piscines
- de maintenir pour 2018, les tarifs du transport à la demande,
- de maintenir pour 2018, les tarifs de la taxe de séjour,
- de maintenir pour 2018, les tarifs de location des emplacements des aires d'accueil des gens du voyage de MOLSHEIM et de MUTZIG,

rappelle

que le Conseil Communautaire, en sa séance plénière du 14 décembre 2017, a décidé :

- d'augmenter pour 2018, les tarifs de vente d'eau de l'ordre de 2 %,
- d'augmenter pour 2018, les tarifs de la redevance d'assainissement de l'ordre de 2 %, l'agrégation des deux représentant une hausse de l'ordre de 2 %,

3° AU TITRE DE LA GESTION DE LA DETTE**admet**

la souscription de nouveaux emprunts pour un montant de :

- 0,00 € pour le Budget Principal,
- 1.215.658,00 € pour le Budget Annexe « Zones d'Activités »,
- 0,00 € pour le Budget Annexe « Assainissement »,
- 2.311.844,00 € pour le Budget Annexe « Eau »,
- 0,00 € pour le Budget Annexe « Déchets Ménagers »,

au fur et à mesure des besoins de trésorerie,

4° AU TITRE DE LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS**entend**

réaliser les travaux figurant aux tableaux présentés par le Président, en liminaire de sa déclaration de politique générale, (point ①)

5° AU TITRE DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DES CHARGES DE PERSONNEL**prend acte**

des éléments de présentation contenus à ce titre dans l'exposé du Président (point ①)

③ PROJECTION PREVISIONNELLE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2018**procède**

à la répartition des masses budgétaires, selon la projection prévisionnelle diffusée à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire de ce jour,

④ **PROCLAME EN CONCLUSION**

que les présentes directives adoptées suite au débat général d'orientations budgétaires ne sont pas de nature, conformément à la loi, à engager l'organe délibérant dans ses choix définitifs qui seront arrêtés, lors de l'approbation du Budget Primitif 2018.

N° 18-04 : FINANCES ET BUDGET – AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE MOLSHEIM – IMPLANTATION D'UN CONTAINER DE STOCKAGE ET D'UN LOCAL AU TITRE DE LA MEDIATION SOCIALE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- 1° **décide** d'implanter sur l'aire d'accueil des gens du voyage de MOLSHEIM, un container de stockage d'équipements et de matériels à usage fréquent, ainsi qu'un local au titre de la médiation sociale, pour un montant total de 15.000,00 € H.T.,
- 2° **sollicite** à ce titre, le concours financier du Département du Bas-Rhin, à hauteur de 30 % du montant de l'opération,
- 3° **autorise** Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'instruction et à l'encaissement de cette subvention.

N° 18-05 : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES – PROJET D'EXTENSION DE LA SOCIETE LOHR INDUSTRIE : CONVENTION DE COMPENSATION DE SOUSTRACTION DE VOLUME EN ZONE INONDABLE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

accepte de conclure avec la Société LOHR INDUSTRIE de DUPPIGHEIM, dans le cadre de son extension, une convention de compensation de soustraction de volume en zone inondable à hauteur de 5.300 m³,
autorise Monsieur le Président ou Vice-Président délégué à la signer,
précise que la présente décision annule et remplace la délibération N° 10-45 du 30 juin 2010.

SEANCE DU 29 MARS 2018

N° 18-06 : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2018

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

approuve le Procès-Verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 15 février 2018, dans les formes et rédaction proposées,
et procède à sa signature.

N° 18-07 : FINANCES ET BUDGET - COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- 1° **approuve** les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2017,
- 2° **demande** qu'il plaise au Juge des Comptes de donner décharge à Madame Michèle CLOCHETTE, Comptable au cours de l'exercice 2017.

N° 18-08 : FINANCES ET BUDGET - COMPTE ADMINISTRATIF GENERAL ET RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

1° AU TITRE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2017

approuve

le Compte Administratif de l'exercice 2017 présenté par le Président,

arrête

les opérations budgétaires effectuées pendant l'exercice 2017, pour le Budget Principal, comprenant les différentes fonctions, et pour les Budgets Annexes « Zones d'activités », « Assainissement », « Eau » et « Déchets ménagers », aux chiffres arrêtés ci-dessous :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX	4 189 533,12	13 697 337,50	9 507 804,38
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT - FORMATION	-	-	-
FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE	4 414 044,90	935 527,27	3 478 517,63
FONCTION 5 : INTERV. SOCIALES & SANTE	421 573,07	129 382,31	292 190,76
FONCTION 6 : RAM	160 618,75	97 029,87	63 588,88
FONCTION 7 : LOGEMENT	3 372,32	3 794,10	421,78
FONCTION 8 : AMEN. ET SERV. URBAINS, ENVIRONNEM.	1 403 277,52	290 791,52	1 112 486,00
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	451 559,54	117 771,08	333 788,46
SOUS-TOTAL : BUDGET GENERAL	11 043 979,22	15 271 633,65	4 227 654,43
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES	2 016 331,15	1 250 672,80	- 765 658,35
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	6 294 735,32	8 469 067,11	2 174 331,79
: RESULTAT PETITE BRUCHE	5 914,51	8 692,48	2 777,97
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE EAU	5 036 908,86	4 923 747,46	- 113 161,40
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS	2 643 540,00	2 643 540,00	-
TOTAL GENERAL	27 041 409,06	32 567 353,50	5 525 944,44

2° AU TITRE DES RESTES A REALISER DE L'EXERCICE 2017

adopte

les états des restes à réaliser suivants :

VOCATIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
FONCTION 4 : SPORTS ET JEUNESSE	182 777,29	41 045,35	141 731,94
FONCTION 5 : INTERV. SOCIALES & SANTE	344 400,00	-	344 400,00
FONCTION 6 : RAM	-	-	-
FONCTION 8 : AMEN. ET SERV. URBAINS, ENVIRONNEM.	144 875,31	311 803,02	166 927,71
SOUS-TOTAL : BUDGET GENERAL	672 052,60	352 848,37	319 204,23
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	309 265,48	230 722,36	- 78 543,12
SOUS-TOTAL : BUDGET ANNEXE EAU	87 415,69	53 962,84	- 33 452,85
TOTAL RAR	1 068 733,77	637 533,57	431 200,20

autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

précise

que ces écritures seront reprises dans le Budget Primitif de l'exercice 2018.

N° 18-09 : FINANCES ET BUDGET - FISCALITE DIRECTE LOCALE ADDITIONNELLE – DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE 2018

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

décide de fixer, en conséquence, les taux d'imposition pour l'exercice 2018 comme suit :

Pour les taxes additionnelles :

• Taxe d'habitation	:	3,84 %
• Taxe foncière sur les propriétés bâties	:	1,87 %
• Taxe foncière sur les propriétés non bâties	:	6,75 %
• Cotisation foncière des entreprises	:	2,89 %

Pour la Fiscalité Professionnelle de Zone :

- Taux	:	19,53 %
et un taux capitalisable mis en réserve de	:	0,260 %

N° 18-10 : FINANCES ET BUDGET : AFFECTATIONS DES RESULTATS 2017 ET APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2018

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

1° décide sur le principe, d'affecter, le cas échéant et autant que faire se peut, les excédents des sections de fonctionnement des différents budgets aux besoins de financement des sections d'investissement des mêmes budgets,

2° procède ainsi

1° pour le Budget Principal, à l'affectation de la totalité de l'excédent de la section de fonctionnement nécessaire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, comme suit :

➤ <u>Section d'investissement :</u>		
✓ Résultat :		- 703.190,97 €
✓ Restes à réaliser en dépenses :		- 672.052,60 €
✓ Restes à réaliser en recettes :		352.848,37 €
✓ Soit, besoin de financement net de la section :		- 1.022.395,20 €
➤ <u>Section de fonctionnement :</u>		
✓ Résultat (pour mémoire) :		4.930.845,40 €
➤ <u>Ecritures d'affectations des résultats de l'exercice 2017 :</u>		
✓ Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés :		1.022.395,20 €
✓ Ligne 002 : Excédent de fonctionnement reporté :		3.908.450,20 €
✓ Ligne 001 : Déficit d'investissement reporté :		- 703.190,97 €

2° pour le Budget Annexe « ZONES D'ACTIVITES », le résultat de la section de fonctionnement étant égal à 0, il ne peut être affecté au besoin de financement de la section d'investissement, comme suit :

➤ <u>Section d'investissement :</u>		
✓ Résultat :		- 765.658,35 €
✓ Restes à réaliser en dépenses :		0,00 €
✓ Restes à réaliser en recettes :		0,00 €
✓ Soit, besoin de financement net de la section :		- 765.658,35 €
➤ <u>Section de fonctionnement :</u>		
✓ Résultat (pour mémoire) :		0,00 €
➤ <u>Ecritures d'affectations des résultats de l'exercice 2017 :</u>		
✓ Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés :		0,00 €
✓ Ligne 002 : Excédent de fonctionnement reporté :		0,00 €
✓ Ligne 001 : Résultat d'investissement reporté :		- 765.658,35 €

3° pour le Budget Annexe « ASSAINISSEMENT », à l'affectation de la part de l'excédent de la section de fonctionnement nécessaire pour couvrir la totalité du besoin de financement de la section d'investissement, comme suit :

➤ <u>Section d'investissement :</u>		
✓ Résultat :		- 995.071,37 €
✓ Résultat de clôture Petite Bruche		8.692,48 €
✓ Restes à réaliser en dépenses :		- 309.265,48 €

✓ Restes à réaliser en recettes :	230.722,36 €
✓ Soit, besoin de financement net de la section :	- 1.064.922,01 €
➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	
✓ Résultat (pour mémoire) :	3.169.403,16 €
✓ Résultat de clôture Petite Bruche	- 5.914,51 €
✓ Soit résultat total	3.163.488,65 €
➤ <u>Ecritures d'affectations des résultats de l'exercice 2017 :</u>	
✓ Compte 1068 : <i>Excédents de fonctionnement capitalisés :</i>	1.064.922,01 €
✓ Ligne 002 : Excédent de fonctionnement reporté :	2.098.566,64 €
✓ Ligne 001 : Déficit d'investissement reporté :	- 986.378,89 €
4° <u>pour le Budget Annexe « EAU », à l'affectation de la totalité de l'excédent de la section de fonctionnement au besoin de financement de la section d'investissement, comme suit :</u>	
➤ <u>Section d'investissement :</u>	
✓ Résultat :	- 200.373,52 €
✓ Restes à réaliser en dépenses :	- 87.415,69 €
✓ Restes à réaliser en recettes :	53.962,81 €
✓ Soit, besoin de financement net de la section :	- 233.826,40 €
➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	
✓ Résultat (pour mémoire) :	87.212,12 €
➤ <u>Ecritures d'affectations des résultats de l'exercice 2017 :</u>	
✓ Compte 1068 : <i>Excédents de fonctionnement capitalisés :</i>	87.212,12 €
✓ Ligne 002 : Excédent de fonctionnement reporté :	0,00 €
✓ Ligne 001 : Déficit d'investissement reporté :	- 200.373,52 €
5° <u>pour le Budget Annexe « DECHETS MENAGERS », le résultat de la section de fonctionnement étant égal à 0, il ne peut être affecté au besoin de financement de la section d'investissement :</u>	
➤ <u>Section d'investissement :</u>	
✓ Résultat :	0,00 €
✓ Soit, besoin de financement net de la section :	0,00 €
➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	
✓ Résultat (pour mémoire) :	0,00 €
➤ <u>Ecritures d'affectations des résultats de l'exercice 2017 :</u>	NEANT

3° approuve

↪ le Budget Primitif de l'exercice 2018 du BUDGET PRINCIPAL qui se présente comme suit :

⇒ section de fonctionnement	11.184.640,20 €
⇒ section d'investissement	8.680.480,57 €
TOTAL	19.865.120,77 €

↪ le Budget Primitif de l'exercice 2018 du BUDGET ANNEXE « ZONES D'ACTIVITES » qui se présente comme suit :

⇒ section de fonctionnement	450.000,00 €
⇒ section d'investissement	2.429.286,19 €
TOTAL	2.879.286,19 €

↪ le Budget Primitif de l'exercice 2018 du BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » qui se présente comme suit :

⇒ section de fonctionnement	6.221.328,67 €
⇒ section d'investissement	5.147.384,19 €
TOTAL	11.368.712,86 €

↪ le Budget Primitif de l'exercice 2018 du BUDGET ANNEXE « EAU » qui se présente comme suit :

⇒ section de fonctionnement	3.566.700,00 €
⇒ section d'investissement	3.361.169,21 €
TOTAL	6.927.869,21 €

↳ le Budget Primitif de l'exercice 2018 du BUDGET ANNEXE « DECHETS MENAGERS » qui se présente comme suit :

⇒ section de fonctionnement	2.737.000,00 €
⇒ section d'investissement	0,00 €
TOTAL	2.737.000,00 €
BUDGET GLOBAL	<u>43.777.989,03 €</u>

4° **confirme** sa délibération N° 17-139 du 14 décembre 2017 acceptant, dans le cadre de son BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT » et suite à la dissolution du Syndicat d'Assainissement de la Petite Bruche, la reprise des résultats de clôture, selon les modalités définies dans la convention de transfert et ses annexes, soit :

▪ Résultat de fonctionnement :	- 5.914,51 €
▪ Résultat d'investissement :	<u>8.692,48 €</u>
TOTAL :	2.777,97 €

5° **maintient** à 2 % le taux de frais administratif applicable par la Communauté de Communes aux opérations d'assainissement et d'eau dont elle se constitue maître d'ouvrage pour le compte de tiers,

6° **statue** au titre de la situation des effectifs du personnel communautaire 2018, conformément à l'état, annexe du budget, des emplois permanents.

N° 18-11 : FINANCES ET BUDGET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
décide d'attribuer une subvention globale de 250.000,00 € à l'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, au titre de sa dotation de fonctionnement pour l'année 2018,
rappelle que la taxe de séjour encaissée par la Communauté de Communes, en vertu de la délibération N° 15-07 du 19 février 2015, est reversée, par imputation sur le compte 6574, à l'Office de Tourisme, en sus de la subvention, objet de la présente décision,
souligne que le décaissement de la subvention est susceptible d'être ordonnancé par acomptes trimestriels,
précise que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif pour l'exercice 2018,
et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

N° 18-12 : FINANCES ET BUDGET – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI MOLSHEIM-SCHIRMECK

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
décide d'attribuer une subvention de 39.187,03 € à LA MISSION LOCALE DU BASSIN D'EMPLOI MOLSHEIM-SCHIRMECK, au titre de l'exercice 2018,
précise que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2018,
et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

N° 18-13 : FINANCES ET BUDGET – COTISATION 2018 AU PAYS BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
décide de cotiser, au titre de l'exercice 2018, au Pays BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT, à hauteur de 49.286,78 €,
précise que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2018,
et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

N° 18-14 : FINANCES ET BUDGET – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PAYS BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT, AU TITRE DE L'ANIMATION DE TREMPLIN ENTREPRISES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
décide d'attribuer une subvention de 15.000,00 € au Pays BRUCHE-MOSSIG-PIEMONT pour l'animation, au titre de l'exercice 2018, de TREMPLIN ENTREPRISES,
précise que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2018,
et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

N° 18-15 : FINANCES ET BUDGET – TOURISME : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, AU TITRE DE L'ORGANISATION DU « WEEK-END DE LA PAIX », A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
décide d'attribuer à l'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, une subvention complémentaire au titre de la dotation de fonctionnement pour l'année 2018, qui lui a été attribuée par délibération N° 18-11 du 29 mars 2018, à hauteur de 12.000,00 € au titre de l'organisation du « week-end de la Paix », les 29 et 30 septembre 2018, à l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale,
précise que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif pour l'exercice 2018,
et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

N° 18-16 : RESSOURCES HUMAINES – ADMINISTRATION GENERALE : SUPPRESSION D'UN POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES DE 20.000 A 40.000 HABITANTS A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
décide de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le poste de Directeur Général des Services de 20.000 à 40.000 habitants à temps complet, créé par délibération N° 01-64 du 19 décembre 2001,
souligne que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-17 : RESSOURCES HUMAINES – ADMINISTRATION GENERALE : SUPPRESSION D'UN POSTE DE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES DE 20.000 A 40.000 HABITANTS A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
décide de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le poste de Directeur Général Adjoint des Services de 20.000 à 40.000 habitants à temps complet, créé par délibération N° 14-97 du 11 décembre 2014,
souligne que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-18 : RESSOURCES HUMAINES – FINANCES ET BUDGET : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
décide de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet, créé par délibération N° 09-72 du 7 octobre 2009,
souligne que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-19 : RESSOURCES HUMAINES – FINANCES ET BUDGET : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

décide de supprimer, avec effet au 1^{er} avril 2017, le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, créé par délibération N° 09-08 du 11 février 2009, **souligne** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-20 : RESSOURCES HUMAINES – SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE INTERCOMMUNAL : SUPPRESSION D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **décide** de supprimer, avec effet au 1^{er} mars 2017, le poste de technicien territorial à temps complet, créé par délibération N° 10-71 du 29 septembre 2010, **souligne** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-21 : RESSOURCES HUMAINES – SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE INTERCOMMUNAL : RECOURS A UN STAGIAIRE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **décide** d'accueillir, pour une période de 4 à 6 mois, un étudiant de l'enseignement supérieur pour effectuer un stage au sein de la Communauté de Communes pour son Système d'Information Géographique Intercommunal, dans le cadre de son cursus de formation, **souligne** que le stagiaire retenu à ce titre, bénéficiera d'une gratification qui s'élèvera à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale, exonérée des charges sociales et qui sera proratisée en cas de temps de travail inférieur à 35 heures hebdomadaires, **précise** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget de l'exercice 2018, **autorise** Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au recrutement de ce stagiaire, notamment la convention à intervenir à ce titre, ainsi qu'au versement de la gratification idoine.

N° 18-22 : RESSOURCES HUMAINES – COMMUNICATION : SUPPRESSION D'UN POSTE DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **décide** de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet, créé par délibération N° 13-38 du 4 juillet 2013, **souligne** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-23 : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **décide** de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à temps complet, créé par délibération N° 12-08 du 29 février 2012, **souligne** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-24 : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'EDUCATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **décide** de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet, créé par délibération N° 06-59 du 4 octobre 2006, **souligne** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-25 : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES NON TITULAIRE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

décide de supprimer, avec effet au 1^{er} novembre 2017, le poste d'opérateur des activités physiques et sportives non titulaire à temps complet, créé par délibération N° 03-15 du 12 mars 2003, souligne que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-26 : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de supprimer, avec effet au 1^{er} avril 2017, le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet, créé par délibération N° 02-08 du 13 mars 2002, souligne que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-27 : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de supprimer, avec effet au 1^{er} juillet 2017, le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, créé par délibération N° 16-81 du 6 octobre 2016, souligne que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-28 : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet, créé par délibération N° 13-40 du 4 juillet 2013, souligne que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-29 : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ERE} CLASSE A TEMPS COMPLET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de supprimer, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet, créé par délibération N° 16-80 du 6 octobre 2016, souligne que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

N° 18-30 : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES : CREATION DE POSTES DE SAISONNIERS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de créer, pour les piscines de DACHSTEIN, MOLSHEIM et MUTZIG, des postes de saisonniers en équivalence temps plein, de la manière suivante :

☞ <u>Pour le service technique :</u>		
du 14 mai au 30 juin 2018	:	2 postes
du 1 ^{er} juillet au 31 juillet 2018	:	2 postes
du 1 ^{er} août au 3 septembre 2018	:	2 postes
☞ <u>Pour la surveillance des bassins</u>		
du 1 ^{er} juin au 30 juin 2018	:	6 postes
du 1 ^{er} juillet au 31 juillet 2018	:	10 postes
du 1 ^{er} août au 3 septembre 2018	:	10 postes
☞ <u>Pour les vestiaires et la caisse :</u>		
du 28 mai au 30 juin 2018	:	5 postes
du 1 ^{er} juillet au 31 juillet 2018	:	7 postes
du 1 ^{er} août au 31 août 2018	:	7 postes
du 1 ^{er} septembre au 4 septembre 2018	:	4 postes

**N° 18-31 : TOURISME – OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG :
RAPPORT D'ACTIVITE, COMPTE-RENDU FINANCIER ET DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
prend acte du rapport d'activité, du compte-rendu financier et de la déclaration de politique générale
de l'Office de Tourisme Intercommunal suivants présentés par son Président, Monsieur Martin PACOU,
sur la base des documents suivants :

<p>Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG</p> 	<p>Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG</p> <h3>Rapport d'activités 2017</h3>  <ul style="list-style-type: none"> Les missions : <ul style="list-style-type: none"> . Accueillir . Promouvoir . Communiquer . Coordonner . Commercialiser 					
<p>Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG</p> <ul style="list-style-type: none"> Le fonctionnement et l'effectif <ul style="list-style-type: none"> . 18 membres issus de 3 Collèges . 4 salariées en CDI . 1 salariée en Contrat Emploi Avenir . 7 guides vacataires  	<p>Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG</p> <h3>Les 5 Groupes de travail filières</h3> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="853 1030 997 1220">  Rapporteur : Pierre Thielen Itinérance/Activités Nature </td> <td data-bbox="1101 1030 1220 1220">  Rapporteur : Marianne Wehr Loisirs et Fêtes </td> <td data-bbox="1340 1030 1476 1220">  Rapporteur : Jean Simon Patrimoine Religieux </td> </tr> <tr> <td data-bbox="853 1254 997 1377">  Rapporteur : Thomas Schaeffer Denotourisme et Loisirs </td> <td data-bbox="1204 1254 1476 1377">  Rapporteur : Jean-Paul Gallois Patrimoine architectural et culturel </td> </tr> </table>	 Rapporteur : Pierre Thielen Itinérance/Activités Nature	 Rapporteur : Marianne Wehr Loisirs et Fêtes	 Rapporteur : Jean Simon Patrimoine Religieux	 Rapporteur : Thomas Schaeffer Denotourisme et Loisirs	 Rapporteur : Jean-Paul Gallois Patrimoine architectural et culturel
 Rapporteur : Pierre Thielen Itinérance/Activités Nature	 Rapporteur : Marianne Wehr Loisirs et Fêtes	 Rapporteur : Jean Simon Patrimoine Religieux				
 Rapporteur : Thomas Schaeffer Denotourisme et Loisirs	 Rapporteur : Jean-Paul Gallois Patrimoine architectural et culturel					
<p>Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG</p> <h3>Accueillir et Gérer l'information</h3> <p>C'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner des conseils éclairés aux visiteurs - Collecter, trier et hiérarchiser l'information - Faciliter le séjour des visiteurs - Accueillir physiquement, par téléphone, par courrier <p>19 333 personnes ont franchi la porte de l'Office de Tourisme en 2017</p> 	<p>Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG</p> <h3>Promouvoir et Valoriser les atouts de notre territoire</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la promotion touristique dans des salons et événementiels : Rouen et Danemark - Valoriser la destination par l'édition de guides, brochures ... - Valoriser notre offre via le numérique  					

Communication numérique

- Un site internet fonctionnel pour bien vendre la destination
- Développement de stratégies sur les réseaux sociaux
- Assurer notre présence sur des sites filières (ex: randonnées)



Commercialiser

- Concevoir des produits touristiques en relation avec les prestataires du territoire (ex: séjours packagés)
- Proposer un programme varié de visites guidées pour groupes
- Développer la boutique
- Gérer la billetterie



Les faits marquants 2017

- Amélioration de la visibilité numérique de notre territoire sur internet et réseaux sociaux
- Renforcement des opérations de communication et de promotion avec le Fort de Mutzig
- Création du 1^{er} Marché nocturne "Vins et Terroirs"
- 4^e édition des Détours religieux et de l'Après-midi Hommage Bugatti
- Renouvellement de la Marque Qualité Tourisme



Le bilan financier 2017

	2017		2017
CHARGES		PRODUITS	
Achats de marchandises	6 820	Ventes de Mises	10 761
Variation de stocks (Mises)	-1 233	Prestations de services	13 288
Aut mat. terre et aut approv	31 720	Subventions	250 000
Autras charges et ch Ext	145 101	Taxe de séjour	111 170
Impôts et taxes	2 913	Autras subventions	17 234
Salaires et traitements	149 914	Transferts de charges	476
Charges sociales	67 371	Cotisations	20
Dotations amortissements	29 888	Autras produits	0
Autras charges	355	Produits financiers	925
Charges Exceptionnelles	0	Quote-part Sub. Vierge resultat	29 451
Impôts sur les bénéfices	0		
Total	432 430	Total	432 925
Résultat excédentaire (2017)	485	Résultat déficitaire (2017)	
Total	432 925	Total	432 925

Le budget prévisionnel 2018

Produits d'exploitation	
Ventes de marchandises	10 000
Prestations de services	9 900
Subventions d'exploitation	
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	250 000
74100000 SUBVENTION EXCEPT (Baccalats 21 000 + Canoo 2 148)	23 148
74110000 SUBVENTIONS CONTRAT AVENIR	13 000
74300000 TAXE DE SEJOUR	97 000
Transfert de charges	0,00
Cotisations	60
Produits divers	0,00
Total des produits d'exploitation	403 108

Charges d'exploitation

Achats de marchandises	6 200
Variation de stocks (marchandises)	0
Autres de mat.premières et autres approv.	39 148
Autras charges et charges externes	133 300
Impôts, taxes et versements assimilés	2 550
Salaires et traitements	153 500
Charges sociales	66 310
Autras charges de personnel	500
Autras charges	0
Dotations aux amortissements	29 520
Total des charges d'exploitation	433 078
Produits financiers	
Charges financières	0
Résultat financier	500
Produits exceptionnels	29 451
Charges exceptionnelles	0,00
Résultat exceptionnel	29 451
	0,00
RESULTAT NET	0,00

Les actions majeures 2018

- Développement d'information touristique le long des pistes cyclables dont implantation de panneaux le long du Canal de la Bruche, en partenariat avec le Conseil Départemental 67 et Alsace Destination Tourisme
- Création d'un site internet dédié à la randonnée, au cyclotourisme et aux activités de nature
- Développement autour du Fort de Mutzig: commémoration et Événementiel Weekend de la Paix



N° 18-32 : AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE MOLSHEIM – MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'A.R.S.E.A., AU TITRE DE LA MEDIATION SOCIALE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
entérine la convention de mise à disposition d'un local à l'A.R.S.E.A., au titre de la médiation sociale, sur l'aire d'accueil des gens du voyage, dans les forme et rédaction proposées,
et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

N° 18-33 : ASSAINISSEMENT – COMMUNE D'ERNOLSHEIM-BRUCHE – ASSAINISSEMENT PLUVIAL – DEVIATION DES EAUX PLUVIALES PRES DE LA NOUVELLE ECOLE MATERNELLE : ADOPTION DU PROJET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
1° adopte la consistance technique du projet de dévoiement de la conduite d'évacuation des eaux pluviales près de la future école maternelle d'ERNOLSHEIM-BRUCHE, dont la dépense à engager pour la réalisation de cette opération est évaluée à 46.000,00 € H.T.,
2° décide de procéder à la dévolution des travaux, conformément aux règles de la commande publique,
3° autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération, notamment le marché s'y rapportant.

N° 18-34 : EAU – VILLE DE MOLSHEIM – ALIMENTATION EN EAU POTABLE – RENOUELEMENT RUE DE LA COMMANDERIE, ENTRE LA RUE DU FAISAN ET LA RUE DES VERGERS : ADOPTION DU PROJET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
1° adopte la consistance technique du projet de renouvellement du réseau d'eau potable de la rue de la Commanderie, entre la rue du Faisan et la rue des Vergers à MOLSHEIM, dont la dépense à engager pour la réalisation de cette opération est évaluée à 162.000,00 € H.T.,
2° décide de procéder à la dévolution des travaux, conformément aux règles de la commande publique,
3° autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération, notamment le marché s'y rapportant.

N° 18-35 : EAU – COMMUNE D'OBERHASLACH – ALIMENTATION EN EAU POTABLE – RENFORCEMENT ENTRE LA RUE DES ACACIAS ET LA ZONE ARTISANALE DU KLINTZ : ADOPTION DU PROJET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
1° adopte la consistance technique du projet de renforcement du réseau d'eau potable entre la rue des Acacias et la zone artisanale du Klintz à OBERHASLACH, dont la dépense à engager pour la réalisation de cette opération est évaluée à 98.000,00 € H.T.,
2° décide de procéder à la dévolution des travaux, conformément aux règles de la commande publique,
3° autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération, notamment le marché s'y rapportant.

N° 18-36 : EAU – COMMUNE D'OBERHASLACH – ALIMENTATION EN EAU POTABLE – RENFORCEMENT ENTRE LA RUE DES ACACIAS ET LA ZONE ARTISANALE DU KLINTZ : CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SIVOM BRUCHE-HASEL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
entérine la convention constitutive d'un groupement de commande avec le SIVOM BRUCHE-HASEL, dans le cadre de la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable, respectivement d'assainissement entre la rue des Acacias et la zone artisanale du Klintz à OBERHASLACH, dans les forme et rédaction proposées,
et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

N° 18-37 : ASSAINISSEMENT – COMMUNE DE WOLXHEIM – ASSAINISSEMENT GENERAL – CONDUITE DE REFOULEMENT ENTRE LA RUE DE LA BOUCHERIE ET LA RUE DU MOULIN : ADOPTION DU PROJET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- 1° **adopte** la consistance technique du projet de mise en place d'une conduite de refoulement entre la rue de la Boucherie et la rue du Moulin à WOLXHEIM, dont la dépense à engager pour la réalisation de cette opération est évaluée à 18.000,00 € H.T.,
- 2° **décide** de procéder à la dévolution des travaux, conformément aux règles de la commande publique,
- 3° **autorise** Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération, notamment le marché s'y rapportant.

N° 18-38 : ASSAINISSEMENT – COMMUNE DE WOLXHEIM – ASSAINISSEMENT GENERAL – CONDUITE DE REFOULEMENT ENTRE LA RUE DE LA BOUCHERIE ET LA RUE DU MOULIN : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE WOLXHEIM

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

entérine la convention à conclure avec la Commune de WOLXHEIM, relative à la définition des modalités techniques et financières liées aux travaux de mise en place d'une conduite de refoulement entre la rue de la Boucherie et la rue du Moulin, dans le cadre de la viabilisation d'un terrain, classé en zone Ua au P.L.U., au bas de la rue de la Boucherie à WOLXHEIM, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

N° 18-39 : ASSAINISSEMENT – COMMUNE DE WOLXHEIM – ASSAINISSEMENT GENERAL – EXTENSION CHEMIN DES VIGNES : ADOPTION DU PROJET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- 1° **adopte** la consistance technique du projet d'extension du réseau d'assainissement Chemin des Vignes à WOLXHEIM, dont la dépense à engager pour la réalisation de cette opération est évaluée à 15.000,00 € H.T.,
- 2° **décide** de procéder à la dévolution des travaux, conformément aux règles de la commande publique,
- 3° **autorise** Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution et au financement de cette opération, notamment le marché s'y rapportant.

N° 18-40 : ASSAINISSEMENT – COMMUNE DE WOLXHEIM – ASSAINISSEMENT GENERAL – EXTENSION CHEMIN DES VIGNES : CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE WOLXHEIM

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

entérine la convention à conclure avec la Commune de WOLXHEIM, relative à la définition des modalités techniques et financières liées aux travaux d'extension du réseau d'assainissement à réaliser Chemin des Vignes, dans le cadre de la viabilisation de terrains à l'extrémité Ouest du Chemin des Vignes à WOLXHEIM, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

DOCUMENTS ANNEXES

NEANT